

Paris, le 21 septembre 2020

Cher Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser, conformément à l'article L. 141-4 du Code monétaire et financier, le rapport d'activité de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement au titre de l'année 2019. Pour mémoire, l'Observatoire est le forum chargé de promouvoir le dialogue et les échanges d'informations entre l'ensemble des parties prenantes à la sécurité et au bon fonctionnement des moyens de paiement scripturaux en France ; il associe à ce titre des représentants du Parlement, des administrations publiques (y compris des forces de l'ordre), d'acteurs du marché des paiements et d'utilisateurs (commerçants, entreprises et consommateurs), ainsi que des personnalités qualifiées.

Ce rapport rend compte d'un niveau de fraude maîtrisé sur les instruments de paiement les plus utilisés. La carte, qui reste de loin le moyen de paiement scriptural le plus utilisé et compte pour 60% du nombre d'opérations scripturales, présente ainsi un taux de fraude stable et proche de son plus bas niveau historique. En particulier, le taux de fraude sur les opérations domestiques reste à un niveau très faible pour les opérations en proximité y compris en sans contact, tandis que le taux de fraude sur les paiements à distance continue à se réduire pour la huitième année consécutive du fait d'un recours plus fréquent à l'authentification forte du payeur. De même, le virement et le prélèvement, qui représentent chacun environ 16 % du nombre de paiements scripturaux, présentent toujours des taux de fraude extrêmement faibles.

De façon contrastée, **le montant global de fraude au chèque continue de progresser très significativement** pour atteindre 540 millions d'euros, et représente désormais 46 % de la fraude totale aux moyens de paiement scripturaux enregistrée par l'Observatoire alors que le chèque est de moins en moins utilisé et ne représente plus que 6% des transactions scripturales. En conséquence, des travaux de Place associant l'ensemble des parties prenantes ont été inscrits au programme de travail de l'Observatoire pour identifier les solutions permettant de renforcer le niveau de sécurité du chèque.

Le rapport annuel analyse par ailleurs les impacts de la crise sanitaire sur les flux de paiement, et met en évidence une tendance à la dématérialisation et à la digitalisation des opérations, qui se traduit par une décroissance de l'usage du chèque et des retraits, tandis que les paiements sans contacts et sur internet voient au contraire leur part progresser.

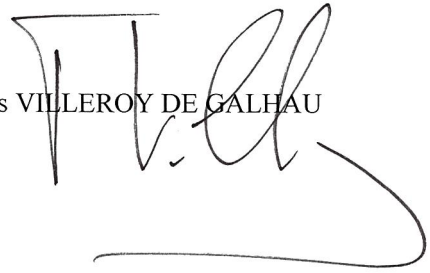
Cette évolution rend d'autant plus nécessaire la finalisation de la mise en place de l'authentification forte des paiements sur internet dans les conditions prévues par la deuxième directive européenne sur les services de paiement, qui doit contribuer à apporter davantage de sécurité pour les paiements réalisés en ligne. L'Observatoire maintient ainsi son objectif d'un haut niveau de conformité de la Place française au cours du premier trimestre 2021, conformément aux engagements pris vis-à-vis des autorités européennes, et appelle les acteurs de marché à poursuivre leurs efforts en la matière.

Enfin, dans le cadre de sa mission de veille technologique et d'accompagnement de l'innovation, l'Observatoire s'est intéressé aux enjeux de sécurisation des données de paiements. Alors que de nouveaux usages numériques – intégration dans des applications mobiles ou dans des objets connectés, accès à des services de conseil budgétaire personnalisés, etc. – se développent, l'Observatoire s'est attaché à analyser les risques associés en matière de sécurité des données de paiement et à identifier les bonnes pratiques permettant d'en assurer la protection tout au long des chaînes de traitement.

Dans un contexte où les réglementations et les technologies évoluent rapidement, la contribution de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement scripturaux reste déterminante pour continuer à garantir la confiance des utilisateurs dans leurs moyens de paiement actuels et futurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

François VILLEROY DE GALHAU

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, flowing letters that appear to read 'F. Villeroy de Galhau'. The signature is positioned to the right of the printed name.

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances